

INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale – Université de Poitiers

n°38 – Mai 2009

EDITORIAL

10 ans d'euro, et après ?

2009 est l'année du dixième anniversaire de l'euro. La zone euro a été conçue pour devenir une zone de stabilité macroéconomique. Le traité de Maastricht a été centré sur la politique monétaire commune, conduite par la Banque centrale européenne (BCE), avec pour premier objectif la stabilité des prix sur le moyen terme. Les politiques économiques quoique nationales devaient être motivées par la discipline budgétaire. Mais, l'asymétrie économique entre les membres a fait souffrir tous les pays de la zone à différents moments de la courte histoire de l'euro. Comme la BCE fixe les taux d'intérêt pour l'ensemble de la zone, pour certains ces taux sont soit trop bas soit trop élevés en relation avec leurs performances économiques. De plus, pour qu'une zone monétaire soit optimale, il faut que la mobilité du travail soit parfaite ; les chômeurs d'un pays se déplaçant là où il y a une pénurie de main-d'œuvre. En Europe, la mobilité des travailleurs est très limitée parce que la réglementation des marchés du travail est rigide. Sans oublier les divergences des politiques fiscales qui empêchent l'optimisation de l'allocation des ressources et rendent la politique monétaire contraignante pour les affaires.

La crise mondiale actuelle a fortement remis en cause le « pacte de stabilité et de croissance » : les investisseurs traitent individuellement les différentes économies de la zone euro, selon les risques associés aux perspectives d'endettement des Etats membres. L'UEM n'est plus le cadre unique. La BCE doit donc évoluer : moins de stabilité et plus de croissance ?

SOMMAIRE

- | | |
|---|-------------|
| ♦ Au Carrefour des Rencontres | 2-4 |
| • Ateliers d'Innovations | |
| • AGORA | |
| ♦ En Grandes Lignes... | 4 |
| ♦ Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques » | 4 |
| ♦ La Recherche en Marche | 4-7 |
| • Publications & communications | |
| ♦ INNOVATIONS – Edition | 7-8 |
| • <i>Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation</i> | |
| • <i>Marché et Organisations</i> | |
| • <i>Collection L'esprit économique</i> | |
| ♦ Le Point sur... | 9-10 |
| • Maria Lorek : Système de production local et milieu innovateur | |
| ♦ Appels à communications | 11 |
| • FORUM The Spirit of Innovation IV | |
| • FORUM FACIL | |
| ♦ Les Rendez-Vous du Lab.RII | 12 |
| # Les enjeux de l'innovation en Europe | |
| # Innovation, Politiques Publiques et Société | |

♦ **Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis**

♦ **Rédacteurs : Sophie Boutillier, Blandine Laperche, Pierre Le Masne**

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger) ♦ Tirage : 1100 ex.

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE

téléphone : 33 (0)3.28.23.71.34, 33 (0)3.28.23.71.35 ou 33 (0)3.28.23.71.47 – fax : 33 (0)3.28.23.71.43 – email : labrii@univ-littoral.fr

<http://rii.univ-littoral.fr>

Au Carrefour des Rencontres

⇒ Ateliers d'Innovations

* Quelle gouvernance pour quel développement ? (22/01/2009)

La nouvelle économie du développement s'intéresse souvent aux institutions et s'inspire en grande partie du courant néo-institutionnel. La dimension politique est ainsi prise en compte en tant que force motrice du schéma national de l'organisation économique. Le développement ne se conçoit plus comme une succession d'étapes à franchir pour converger avec les pays industriels ; il est devenu impérieux de dépasser une série d'obstacles liés à la mauvaise gestion, l'absence d'Etat de droit, le manque de règles économiques, etc. Gwenaëlle Otando et Cheikh Ndiaye ont présenté l'état de la mauvaise gouvernance dans les pays africains en s'appuyant sur les défaillances macroéconomiques et sur les tentatives microéconomiques de « remise d'ordre ». Le constat est pessimiste : la réforme des institutions reste sans vision d'ensemble.

* Capitalisme des professionnels et crise économique (26/01/2009)

Réseau de Recherche sur l'Innovation

Le rôle joué par le savoir scientifique, technique et managérial, couplé à la montée en puissance de l'organisation comme base principale de la production, a donné naissance, selon Luiz Carlos Bresser Pereira (Fondation Getúlio Vargas, Brésil) à une nouvelle classe sociale : la classe des professionnels. Ceux-ci sont présents dans les organisations privées et dans les institutions publiques. Dans le capitalisme d'aujourd'hui, toujours orienté vers le profit, les professionnels s'entendent avec les capitalistes ou se confrontent avec eux pour l'appropriation du revenu et du pouvoir. La crise actuelle montre l'alliance entre capitalistes et professionnels (ou une partie de ceux-ci) pour l'appropriation du surplus économique, au détriment de la diffusion de la connaissance et du savoir dans un but de progrès social, et donc au détriment du plus grand nombre.

* Economies en transition et systèmes productifs locaux (26/03/2009)

Le système de production local administré (SPLA) est représenté par les grands complexes industriels. Les unités de production, intégrées verticalement, sont sous les ordres du planificateur. Jusqu'à la fin des années 1980, les liens organisationnels et cognitifs, ainsi que les relations financières entre les unités de production étaient faibles et mêmes inexistantes dans les économies territoriales des pays de l'Est. Après l'ouverture à l'économie de marché, comment les systèmes territoriaux de production administrés se sont-ils transformés en clusters ? La greffe des fonctions entrepreneuriale et marchande a-t-elle réussi ? Maria Lorek a présenté les relations entre transition et décentralisation de la propriété et des lieux de la formation du capital par l'introduction du marché dans l'entreprise et dans les relations entre acteurs locaux de production.

* Femmes camerounaises et cybermigration en France (9/04/2009)

Les dynamiques migratoires féminines ont évolué avec la mondialisation. Dans le passé, les femmes migraient en tant qu'épouses, aujourd'hui, les migrations féminines africaines s'inscrivent dans des logiques individuelles. De plus en plus de femmes migrent en voulant devenir actrices de leur propre destin. Le cas des Camerounaises en est une parfaite illustration avec la « cybermigration » définie comme une forme de « mi-gration socioéconomique » observée surtout en Afrique Centrale pour des femmes confrontées aujourd'hui à la pauvreté et la misère. Brice Arsène Mankou a discuté les questions suivantes : Pourquoi la femme camerounaise migre-t-elle ? Quelles sont les stratégies migratoires que les femmes camerounaises mettent en œuvre ? Quel rôle jouent les technologies de l'information et de la communication dans ces dynamiques migratoires nouvelles ? Ces migrations ont-elles des répercussions macroéconomiques ou servent-elles les intérêts particuliers des familles restées au Cameroun ?

* Les impasses de la ZFA (23/04/2009)

Les problèmes d'intégration des pays de la Zone Franc Africaine dans le commerce mondial s'expliquent par une forte spécialisation dans l'exportation des matières premières et par l'importation des produits manufacturés. L'essentiel des échanges se réalise avec quelques pays de l'OCDE pour des raisons historiques, politiques et économiques. Pour Emmanuel Moussone, malgré l'existence d'une monnaie unique et des vertus d'une intégration régionale, les échanges intra-régionaux sont marginaux à cause des structures de production homogènes et concurrentes. Un tel mode d'insertion s'accompagne de plusieurs conséquences indésirables : instabilité et la faiblesse des recettes extérieures, capacité de financement limitée de l'Etat, accroissement de la dette publique et extérieure.

⇒ AGORA

* Artisanat et réseaux, Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009

Les stratégies de réseaux des entreprises artisanales sont très complexes, et sont a priori en contradiction avec l'individualisme qui caractérise généralement l'artisan. Le réseau émerge lorsque les protagonistes y sont contraints, mais également lorsqu'il existe une opportunité. Un schéma d'analyse peut alors apparaître en combinant la capacité d'attractivité du réseau et l'implication de ses membres d'autre part, la capacité de contrôle du réseau par les membres qui le composent d'autre part. La participation de l'entrepreneur-artisan à ces réseaux est également fonction du potentiel de ressources de ce dernier, en d'autres termes de l'ensemble de ressources qu'il tire du milieu dans lequel il est inséré et qu'il valorise. La force de ces réseaux d'entreprises artisanales est encore plus importante lorsque celles-ci sont confrontées à une sorte de vide institu-

tionnel, soit parce que les initiateurs sont situés loin des centres de décision politique (voir les artisans des Antilles et de la Caraïbes), soit parce qu'ils cherchent à s'insérer dans une nouvelle société (les femmes africaines arrivant en France).

*** Clustering Innovation (16/03/2009)**

Réseau de Recherche sur l'Innovation

Depuis quelques années, on assiste à un développement remarquable des « clusters » à une grande échelle. Ceci s'est traduit récemment par de nombreuses publications qui traitent de cette notion. A titre d'illustration, une recherche sur Google pour le terme « cluster » renvoie à plus de 75 millions de résultats de pages francophones, dont 125 sont des travaux scientifiques portant sur les clusters biopharmaceutiques. De façon générale et tel que souligné par Gregory Deason (directeur de Purdue Research Park et vice-président de l'Association of University Research Parks), il est indéniable que l'objectif principal à l'origine de la création des clusters est de concevoir un environnement propice à l'investissement et à l'innovation au sein duquel les entreprises s'installent et prospèrent. En revanche, selon A. Hamdouch (professeur en économie industrielle), les clusters ne se présentent pas forcément comme la meilleure organisation pour innover. La proximité n'est en effet une condition ni nécessaire ni suffisante pour assurer la coopération interentreprises. L'exemple des clusters biotechnologiques en France, montre bien qu'en dépit du facteur proximité et de l'infrastructure qui y a bien été aménagée, les entreprises qui le composent coopèrent avec des acteurs externes au cluster plutôt qu'entre elles. C'est sous cet angle que l'échec ou le succès du cluster s'avère dépendre de toute une combinaison de ressources financières, cognitives et organisationnelles. C'est une idée confortée par G. Deason qui affirme que la coopération des entreprises avec les universités représente un facteur clef du bon fonctionnement des parcs de recherche aux Etats-Unis en assurant des liens forts : universités-industrie-communauté. De même, selon A. Hamdouch et, pour le cas particulier des clusters biopharmaceutiques, la présence d'une Big-pharma qui joue le rôle de stabilisateur du cluster s'avère cruciale pour donner une certaine crédibilité à toute la zone. En résumé, il est démontré qu'il n'existe pas un modèle général de cluster réussi. L'échec ou le succès du cluster est tributaire de plusieurs facteurs liés aussi bien au pays, voire la région d'implantation, qu'aux stratégies et comportements des entreprises qui le composent. Le succès repose sur la réciprocité des flux de connaissances entre les entreprises qui constituent le cluster.

*** La transition inversée, Dunkerque, 23/03/2009**

La transition russe a été très rapide. En quelques années un important secteur privé est apparu, ainsi que le chômage qui n'existait pas en Union soviétique. Depuis la crise de 1998, l'économie russe semblait être revenue à une certaine normalité : le chômage a baissé et le niveau de vie de la plupart des Russes s'est amélioré. La crise de 2008 a, cependant, remis en cause le modèle oligoproducteur et oligoexportateur. La faiblesse majeure de l'économie russe aujourd'hui est d'être largement dépendante de la production et de l'exportation

de deux matières premières fondamentales : le gaz et le pétrole. A l'heure actuelle, les cours sont bas, la manne s'estompe. L'industrie de la Russie n'est plus que l'ombre de l'industrie soviétique, question à laquelle s'ajoute celle de l'épuisement à long terme de ces ressources et la fuite des cerveaux vers l'Europe, mais surtout vers les Etats-Unis.

*** Identités de travail, identités d'entreprise, Universidad Autónoma Nacional (Mexique), 13/03/2009**

Les transformations du travail depuis les années 1980, dans le contexte de la mondialisation sont indéniables : flexibilité, processus automatisés mais aussi des transformations du rôle de l'Etat notamment des politiques d'accueil des firmes transnationales. Ces changements ont affecté non seulement les conditions de travail mais aussi les identités de travail. La nécessité d'élaborer des outils et méthodes complexes pour analyser sur les plans théorique et empirique des identités de travail devient claire : d'un côté la gestion, la culture d'entreprise, la culture de travail ; de l'autre le genre, l'âge, l'origine sociale ou encore l'origine familiale des travailleurs. Ces indicateurs complexes sont au cœur d'une analyse stratégique et sociale lorsque le terrain du chercheur est composé d'entreprises qui gèrent des unités de production appartenant à des groupes multinationaux.

*** Knowledge marketization and innovation, Technical University of Crete, Chania, 30/3/2009**

La contribution à la croissance à long terme des programmes ciblés d'innovation est discutable. Ces programmes de « valorisation » de la recherche scientifique qui sont définis (et financés) conjointement par les gouvernements et les grandes entreprises contribuent à moyen terme à enrichir les grappes d'innovation existantes. Mais à plus long terme le danger de l'épuisement de la « science autonome » est réel. Les logiques financières qui dominent la formation et la mise en valeur du capital savoir (associant savoir scientifique, savoir industriel et ingénierie de l'innovation) conduisent les grandes entreprises à sélectionner celles parmi les applications scientifiques qui peuvent avoir la plus importante rentabilité à court terme. Le résultat est que la programmation des applications industrielles des connaissances scientifiques devient impossible du fait de la rapidité avec laquelle doit se réaliser le cycle du capital. Il arrive que l'entreprise laisse périr les connaissances avant même, faute de rentabilité, qu'elles soient effectivement transformées en innovations. Le réservoir scientifique s'épuise ; ce qui limite le potentiel de solvabilité d'un marché et se pose comme barrière à la recherche d'alternatives rentables.

*** Blanchiment et terrorisme, Reims Management School, Reims, 9/04/2009**

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est une guerre mondiale. De nombreux acteurs y participent : pouvoirs publics et organismes privés. La législation, à l'origine nationale, est rapidement devenue européenne et internationale, et poursuit sa progression. Le poids des obligations incombant aux organismes financiers et aux professions non-financières invite à s'interroger sur la nature des ces obliga-

tions et sur leur évolution prochaine. Le récent sommet du G20 (avril 2009) laisse supposer que nous ne sommes pas au bout de nos peines en la matière. Lors de cette réunion, la recette anti-blanchiment fut traditionnelle : un kilo de gesticulations, une livre de déclarations martiales, quelques gousses de bons sentiments,

une pincée d'offuscation, pour un plat bien fade et sans saveur. Alors, faut-il en matière de lutte anti-blanchiment retenir les propos de Jean Rostand : « Je me sens très optimiste quant à l'avenir du pessimisme » ?

EN GRANDES LIGNES* : Rémy VOLPI

Par Nejla Yacoub

* Entretien avec un chercheur du Lab.RII

Qui est-il ? Depuis 1997 consultant indépendant en stratégie et développement, il a, après avoir servi dans les troupes aéroportées, débuté en 1967 comme directeur d'une PMI de teinture à façon. Diplômé en chimie textile, il comprend que pour affronter la très grave crise du textile, il lui faut élargir son champ d'expertise. Ferraillant le jour avec le réel, il s'approprie le soir et le week end les leviers conceptuels en gestion (IAE de Lille) et en commerce international. En 1976, il saisit l'opportunité de la création d'un poste de conseiller industriel et intègre un organisme consulaire de l'Est au service d'un tissu d'entreprises sidérurgiques en crise. Outre l'innovation, il promeut l'ouverture internationale, action qu'il mène pour l'ensemble de la Région s'agissant des USA. En contact opérationnel avec un panel d'entreprises vaste et diversifié, il entame une recherche-action et soutient en 1984, sous l'égide du Professeur Debourse, une thèse de doctorat en sciences de gestion, sur l'internationalisation des PMI. En 1988, il prend la direction d'une PMI de textile technique, puis a la charge du développement international de la maison-mère. En 1994, il intègre l'ESC Lille en tant que directeur des relations internationales.

Que fait-il ? Outre le consulting qui l'a mené en Europe de l'Ouest, en Pologne, en Russie, aux Etats-Unis, en Algérie, au Canada, il enseigne en langue

anglaise la stratégie et le marketing, en écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, universités, et à l'Institut des Sciences Politiques de Paris. Depuis peu plus disponible, il se concentre désormais sur le consulting et la recherche. In intègre le Lab.RII en 2000.

Pourquoi la recherche ? Chercher des réponses est pour lui une thérapie d'apaisement. Il se veut généraliste et ne pense pas que cela le voue à « ne rien savoir sur tout ». Tout au contraire, il a la conviction que l'approche transversale, pluridisciplinaire, systémique, est la seule qui puisse saisir l'humain, clef ultime pour trouver du sens dans l'économie, science des échanges où « il n'est de richesse que d'hommes ».

En dehors de la recherche ? Il est adepte du cyclo-tourisme (5000 km par an). Il rénove des habitations. Il affine ses connaissances en langues, notamment celle de son père, celle de sa mère, celle de son épouse.

Publications (une sélection) :

- *Mille ans de révolutions économiques : la diffusion du modèle italien* (L'Harmattan, 2002)
- *Développement durable : action ! La gouvernance de l'entreprise* (L'Harmattan, 2005)
- *La négociation : pain, paix, liberté* (L'Harmattan, 2009)

Centre “Recherche Universitaire et Études Économiques”

La RUEE vers les affaires

o Capital-savoir et stratégie d'innovation des grandes entreprises industrielles

L'objet de ce programme est d'étudier empiriquement les stratégies utilisées par les entreprises industrielles de grande taille pour constituer et pour protéger leur capital-savoir, c'est-à-dire l'ensemble des informations et connaissances mobilisées par l'entreprise dans le but d'innover. Quelles sont les ressources internes et externes ? Quelle orientation donnée à la stratégie d'innovation : exploitation/exploration ? Quelle gestion en interne et en réseau des titres de propriété intellectuelle ? Plusieurs études monographiques (études documentaires, entretiens avec les bureaux d'études et services de R&D) sont en cours : Thales, GEMS, Messier Bugatti, Lesieur.

Responsables : Blandine Laperche (CREME/Lab.RII, RRI), laperche@univ-littoral.fr, Denis Langlet (RRI)

o L'usage de la propriété intellectuelle dans les entreprise artisanales

Le recours à la propriété intellectuelle et en particulier aux titres de propriété industrielle comme le brevet d'invention est plus récurrent dans les grandes entreprises que dans les petites. Mais lorsque les

entreprises artisanales l'utilisent, quels en sont les atouts et quelles en sont les limites ? Comment les entreprises artisanales perçoivent-elle les outils de protection de leur patrimoine intellectuel ? Comme un outil défensif ? Une arme stratégique ? Un outil de communication ? Une étude est en cours auprès d'une population de 20 entreprises artisanales innovantes en France ayant eu recours à la propriété intellectuelle. *Programme intégré dans les travaux du Club artisanat-université (Lab.RII/Institut Supérieur des métiers).*

Responsable : Blandine Laperche (CREME/Lab.RII, RRI), laperche@univ-littoral.fr

o Ecodéveloppement

Deux grandes enquêtes ont été lancées par le Centre RUEE : la conception et la mise en place d'un éco-quartier ; la Responsabilité Sociale des Citoyens appliquée aux personnels de l'Université du Littoral : étudiants, enseignants, personnel administratif. Dunkerque, ville verte oriente sa mutation en s'appuyant sur la protection, la prévention et la valorisation des ressources naturelles.

Responsable : Dimitri Uzunidis (CREME/Lab.RII), uzunidis@univ-littoral.fr

o Entrepreneuriat universitaire

Accompagner les étudiants en fin d'études dans la mise en œuvre des projets entrepreneuriaux est l'objectif que s'est donné l'ULCO via le Lab.RII et RUEE. L'esprit d'entreprise et d'initiative (via la Maison de l'Entrepreneuriat) contribuent à la dynamisation de

l'économie locale (celle de Dunkerque) en quête d'un nouveau souffle

Responsable : Gérard Dokou (CERME/Lab.RII),
gdokou@nordnet.fr

La Recherche en marche

Publications & Communications

Janvier – Mai 2009

- * BATSALÉ A., Google Chrome : un navigateur schumpétérien, Document de travail-CEDES, DT/53/2008.
- * BOUTILLIER S., FOURNIER C., Une analyse socio-économique de l'entreprise artisanale. Méthodologie, fondements théoriques et enquêtes sur le terrain, *Cahier du Lab.RII*, n°205, Lab.RII, ULCO, 01/2009.
- * BOUTILLIER S., CASTILLA RAMOS B., Les petites et moyennes entreprises au Mexique. Capitalisme aménagé, débrouillardise et réseaux familiaux, Table ronde « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.
- * BOUTILLIER S., Le potentiel de ressources de l'entrepreneur-artisan, entre réseaux formels et informels. Essai de réflexion théorique et étude sur le terrain, Table ronde « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.
- * BOUTILLIER S., FOURNIER C., La responsabilité sociale des entreprises artisanales, innovation sociale ou néopaternalisme ? dans C. Merlin-Brogniart, M.-H. Depret, P. Le Masne (dir.), *Développement Durable et Responsabilité Sociale des Acteurs*, Marché et Organisations, n°8, L'Harmattan, Paris, 2009.
- * BOUTILLIER S., CASTILLA RAMOS B., Gouvernance et responsabilité sociale des entreprises internationales : l'exemple d'une entreprise américaine implantée au Mexique, dans S. Callens, D. Uzunidis (dir.), *Gouvernance. Exercices de pouvoir*, Marché et Organisations, n°9, L'Harmattan, Paris, 2009.
- * BOUTILLIER S., Femmes entrepreneures : motivations et mobilisation des réseaux sociaux, *Humanisme et entreprise*, n°290, 2008.
- * BOUTILLIER S., L'entrepreneur social, un entrepreneur socialisé dans une société entrepreneuriale ?, *Humanisme et entreprise*, n°290, 2008.
- * BOUTILLIER S., De la société industrielle au développement durable. Les économistes, la croissance économique et le développement durable, dans Matagne P., Grumiaux F., *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, Vol. 2 « Politiques publiques, utopie ou nouveau paradigme », L'Harmattan, Paris, 2009.
- * BOUTILLIER S., L'économie russe ou la transition inversée, L'école des savoirs, Dunkerque, 23/03/2009.
- * BOUTILLIER S., FERREIRA N., Entrepreneuriat et innovation sociale, les services à la personne en milieu urbain. Un nouveau champ économique, in *Aide à la personne, service ou économie?*, Actes du 2° colloque « Travail social. Métiers de l'aménagement des activités sociales », Université d'Evry, mars 2009.

- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Capitalisme et entrepreneurs, *Cahiers français*, n°349, Paris.
- * BRACONNIER P., CAIRE G., Complexité, tensions et richesses de la gouvernance des entreprises d'économie sociale, dans S. Callens, D. Uzunidis (dir.), *Gouvernance. Exercices de pouvoir*, Marché et Organisations, n°9, L'Harmattan, Paris, 2009.
- * CAIRE G., Un portrait socio-statistique des "Champions du monde" des vacances, Document de travail-CEDES, DT/55/2008.
- * CAIRE G., NIVOIX S., Les français et les vacances à la campagne, Document de travail-CEDES, DT/54/2008.
- * CAIRE G., La nouvelle logique d'action des mutuelles de santé : la mise en place de « priorité santé mutualiste », *RECMA*, n°311, 2009.
- * CAIRE G., Les vacances : de la démocratisation à la marchandisation. Peut-on encore penser un avenir solidaire ? Rencontres nationales JPA « Marché des loisirs collectifs et solidarité », Paris, 25/03/2009.
- * CAIRE G., Santé et territoires, Conférence APSES, Poitiers, 8/04/2009.
- * CAIRE G., Le microcrédit social, quelles pistes de développement ?, Journée Conseil régional, Poitiers, 17/04/2009.
- * CASTILLA RAMOS B., ¿Identidad laboral de las trabajadoras de una empresa maquiladora estadounidense en Yucatán: Relatos de vida?, Centro Peninsular en Humanidades y Ciencias Sociales de la Universidad Nacional Autónoma de México, Mérida, 13/03/2009.
- * DELBENDE V., HERBERT M., Mesure des préoccupations éthiques dans le contexte de la consommation : un état de l'art, *Cahier du Lab.RII*, n°207, Lab.RII, ULCO, 1/2009.
- * DOKOU G., Approche stratégique de la perception des missions de Chambres de métiers et d'artisanat : le cas guyanais, Table ronde « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.
- * JAHAN E., Le médicament au service de qui ? Document de travail-CEDES, DT/52/2008.
- * JORDA H., « L'organisation et la société du travail : une économie des savoirs et des pouvoirs », Mémoire d'HDR, Lab.RII/ULCO, janvier 2009.
- * JORDA H., Du paternalisme au managérialisme : les entreprises en quête de responsabilité sociale, *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, n°29, 2009-1.
- * JORDA H., Les compétences transversales : une gestion de la mobilité des ressources humaines, *Revue européenne du droit social*, 1 (3), 2009.
- * KIAMBU J., Concurrence et organisation industrielle : le cas des télécommunications en RDC, *L'Afrique en mouvement, Al-Maghrib al-Ifrîqî*, n° spécial, 2008.
- * LAPERCHE B., Entreprise artisanale et propriété intellectuelle, le rôle déterminant des réseaux, Table ron-

de « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.

* LAPERCHE B., Innovation, propriété intellectuelle et biodiversité : quels enjeux ?, dans Matagne P., Grumiaux F., *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, Vol. 2 « Politiques publiques, utopie ou nouveau paradigme », L'Harmattan, Paris, 2009.

* LE MASNE P., Les services publics, les services publics internationaux et le développement, Document de travail-CEDES, DT/51/2008.

* LE MASNE P., DEPRET M.-H., C. MERLIN-BROGNIART, De la Responsabilité sociale des acteurs, dans C. Merlin-Brogniart, M.-H. Depret, P. Le Masne (dir.), *Développement Durable et Responsabilité Sociale des Acteurs*, Marché et Organisations, n°8, L'Harmattan, Paris, 2009.

* LE MASNE P., DEPRET M.-H., C. MERLIN-BROGNIART, La responsabilité sociale des acteurs, un concept multiforme, dans C. Merlin-Brogniart, M.-H. Depret, P. Le Masne (dir.), *Développement Durable et Responsabilité Sociale des Acteurs*, Marché et Organisations, n°8, L'Harmattan, Paris, 2009.

* LE MASNE P., MERLIN-BROGNIART C., DEPRET M.-H. (dir.), *Développement Durable et Responsabilité Sociale des Acteurs*, Marché et Organisations, n°8, L'Harmattan, Paris, 2009.

* LE ROUX S., L'artisanat, une histoire ancienne, un avenir incertain mais prometteur, Table ronde « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.

* MACHRAFI M., ZAOUAL H. (dir.), *L'Afrique en mouvement, Al-Maghrib al-Ifrîqî*, n° spécial, 2008.

* MACHRAFI M., L'économie africaine : performances conjoncturelles et défaillances structurelles, *L'Afrique en mouvement, Al-Maghrib al-Ifrîqî*, n° spécial, 2008.

* MANKOU B. A., Création de micro-entreprises, le poids des réseaux informels. Le cas des femmes africaines en France, Table ronde « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.

* MANKOU B. A., La mobilité des chercheurs dans l'Union européenne. De l'économie de la connaissance à l'échange des savoirs, *Revue européenne du droit social*, 1 (3), 2009.

* MATAGNE P., La biodiversité à/de l'école : enjeux éducatifs, scientifiques et socio-économiques, 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement, Univ. du Québec, Montréal, 10-14/05/2009.

* MATAGNE P., GRUMIAUX F., *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, Vol. 1 « Education et formation », L'Harmattan, Paris, 2009.

* MATAGNE P., GRUMIAUX F., *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, Vol. 2 « Politiques publiques, utopie ou nouveau paradigme », L'Harmattan, Paris, 2009.

* MATAGNE P., *La naissance de l'écologie*, Ellipses, Paris, 2009.

* MOULHADE J., Management des Hommes – Gestion du Stress : le cas de Georges Parmentier, Centrale des cas et médias pédagogiques, H0471, 2009.

* MOUSSONE E., La problématique de l'insertion des pays de la ZFA dans le commerce mondial, *Cahier du Lab.RII*, n°213, Lab.RII, ULCO, 04/2009.

* NASZÁLYI P., Gouvernance et mutualisme. Le cas de la FNIM (Fédération nationale interprofessionnelle des mutuelles), *Cahier du Lab.RII*, n°204, Lab.RII, ULCO, 01/2009.

* OSORIO M.-C., Travail et mondialisation. Essai d'analyse à partir de trois maquiladoras au Yucatan (Mexique), *Revue européenne du droit social*, 1 (3), 2009.

* OTANDO G., La gouvernance au service du développement : cas du Gabon, *L'Afrique en mouvement, Al-Maghrib al-Ifrîqî*, n° spécial, 2008.

* POUCHOL M., « L'excroissance de l'économie. Innovations, mutations et statut de la pensée », Mémoire d'HDR, Lab.RII/ULCO, mars 2009.

* RICHEVAUX M., Mobilité du salarié dans le nouveau code du travail. Aspects juridiques, *Revue européenne du droit social*, 1 (3), 2009.

* ROUSSEL E., L'économie solidaire et plurielle, une réponse pertinente aux défaillances de l'économie de marché, CESR, Lille, 13/01/2009.

* SAAFI S., Innovations technologiques, mobilité et demande de la main-d'œuvre qualifiée : une analyse des industries tunisiennes, *Cahier du Lab.RII*, n°206, Lab.RII, ULCO, 01/2009.

* SAAFI S., Innovations technologiques, mobilité et demande de main-d'œuvre qualifiée. Une analyse des industries tunisiennes, *Revue européenne du droit social*, 1 (3), 2009.

* SAWYER J., Mission-driven capitalism for small business owners in the U.S., *Cahier du Lab.RII*, n°208, Lab.RII, ULCO, 02/2009.

* TOP D., Le contexte législatif de la mobilité interne et externe du salarié en Roumanie, *Revue européenne du droit social*, 1 (3), 2009.

* UZUNIDIS D., CALLENS S. (dir.), *Gouvernance. Exercices de pouvoir*, Marché et Organisations, n°9, L'Harmattan, Paris, 2009.

* UZUNIDIS D., YACCOUB L., La Gouvernance de l'économie mondiale et le renouveau des politiques économiques actives dans les pays en développement, dans S. Callens, D. Uzunidis (dir.), *Gouvernance. Exercices de pouvoir*, Marché et Organisations, n°9, L'Harmattan, Paris, 2009.

* UZUNIDIS D., LAPERCHE B., Reconversions et économie portuaire : l'exemple de Dunkerque, 3^{èmes} rencontres nationales Ports et Développement Durable, Arcachon, 18-19/03/2009.

* UZUNIDIS D., Pollution de l'air et « contrainte environnementale ». Nouvelles logiques d'innovations fondées sur le « développement durable » et l'éducation, dans Matagne P., Grumiaux F., *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, Vol. 2 « Politiques publiques, utopie ou nouveau paradigme », L'Harmattan, Paris, 2009.

* UZUNIDIS D., Knowledge marketization, innovation and the current limits of capitalism, Technical University of Crete (Greece), 30/03/2009.

* VALENTIN E., Développement des territoires et démocratie locale, *Cahier du Lab.RII*, n°214, Lab.RII, ULCO, 04/2009.

- * VERNIER E., KARYOTIS C., et alii, La crise financière en 40 concepts clés, *Revue Banque*, mars 2009.
- * VERNIER E., Peste de l'argent sale et de la délinquance financière : causes, conséquences, remèdes, Conférences du Millénaire du Saint Cordon « Les nouvelles pestes », Valenciennes, 5/02/2009.
- * VERNIER E., BOUCHIE de BELLE A., Impact des résultats passés sur l'aversion au risque de l'investisseur, *Cahier du Lab.RII*, n°209, Lab.RII, ULCO, 02/2009.
- * VERNIER E., KARYOTIS C., BOUSLAMA G., BOUTELLER C., LE GUIRRIEC-MILNER G., *La crise financière en 40 concepts clés*, La Revue Banque éd., Paris, 2009.
- * VERNIER E., La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, Reims Management School, Reims, 9/04/2009.

- * VITALI-VOLANT M., Pietro Verri ou la défense des artisans, Table ronde « L'artisanat et le réseau », Lab.RII/ULCO, ISM, Dunkerque, 13/01/2009.
- * VITALI-VOLANT M., Dunkerque, ville palimpeste, *Archistorm*, n°35, 2009.
- * VOLPI R., Le monde selon Girard, *Cahier du Lab. RII*, n°212, Lab.RII, ULCO, 03/2009.
- * YACOUB L., La politique économique dans la mondialisation : de la récusation au renouveau, *Cahier du Lab.RII*, n°211, Lab.RII, ULCO, 03/2009.
- * ZAOUAL H., Les migrants guérisseurs du « mal développement », *L'Afrique en mouvement, Al-Maghrib al-Ifriqi*, n° spécial, 2008.
- * ZAOUAL H., Après l'Est, l'Ouest. L'effondrement des puissants vu du Sud, *Cahier du Lab.RII*, n°210, Lab.RII, ULCO, 03/2009.

Soutenances de thèses et HDR

- * **Henri Jorda**, « L'organisation et la société du travail : une économie des savoirs et des pouvoirs », *Habilitation à Diriger des Recherches* en sciences économiques, 30/01/2009
Jury : G. Caire, D. Linhart, S. Boutillier, B. Madeuf, J.-P. Faugère, L.-C. Bresser Pereira, B. Laperche, D. Uzunidis
- * **Marlyse Pouchol**, « L'excroissance de l'économie. In-novations, mutations et statut de la pensée », *Habilitation à Diriger des Recherches* en sciences économiques, 20/03/2009
Jury : A. Berthoud, V. M. Ciuca, C. Palloix, R. Di Ruzza, S. Boutillier, B. Laperche, D. Uzunidis

Décès

Patrick Audebert s'est éteint le dimanche 12 avril à l'âge de 63 ans.
 Patrick était Maître de Conférences, directeur des recherches en Sciences de Gestion, membre éminent du Lab.RII. Un des plus grands spécialistes en Négociation, Patrick nous a ouvert de nombreuses voies de recherche. Il a formé de nombreux jeunes chercheurs et il a contribué grandement au rayonnement de notre laboratoire et de l'ULCO

INNOVATIONS – Edition

Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION
 LA RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE
 n°29, 2009-1, De Boeck/Cairn**

Les auteurs : C. BEKOLO, E. BEYINA, M.-H. DEPRET, F. DJELLAL, F. FORT, F. GALLOUJ, A. HAMDOUCH, H. JORDA, P. KOEBERLE, V. LAURE VAN BAMBEKE, J. LEWKOWICZ, F. LOUKIL, M. MEYER, L. TEMRI.

Le thème du développement durable est aujourd'hui d'actualité tant dans les faits (politiques publiques, mouvements citoyens) que dans les théories économiques. Pour que le développement et la croissance soient durables, le mode de fonctionnement des entreprises doit non seulement intégrer les aspects économiques (la rentabilité et la compétitivité) mais aussi les préoccupations sociales et environnementales. L'entreprise doit être plus attentive aux préoccupations des « parties prenantes » : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs et société civile. Cette démarche doit être volontaire ; le cas échéant, légalement et politiquement orientée. L'intégration des aspects sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques dans les stratégies

de croissance des entreprises redéfinit leur organisation, mais aussi leurs objectifs, leur management et leurs productions finales. La responsabilité sociale des entreprises et le développement durable sont ainsi intimement liés ; les critères d'évaluation de la performance de l'entreprise doivent alors être enrichis. Ce numéro d'*Innovations* est consacré à l'analyse des changements de structure de l'entreprise face à l'impératif écologique et social. La crise financière redonne des espoirs de voir naître de nouvelles formes d'organisations productives ainsi que de nouveaux biens et services susceptibles de créer de nouveaux champs d'accumulation et de profit. L'innovation peut contribuer au développement durable ; ceci tout au moins en théorie. Mais, dans la pratique ? Les auteurs de ce volume, chercheurs en sciences économiques et de gestion, sont parfois sceptiques : l'entreprise devient responsable suite à une action responsable des pouvoirs publics ; elle-même soumise à la force de conviction des « parties prenantes ».

Marché et Organisations

Développement Durable et Responsabilité Sociale des Acteurs

**(dir. C. Merlin-Brogniart, M.-H. Depret, P. Le Masne)
 n°8, 2009, L'Harmattan**

La responsabilité des acteurs vis-à-vis de l'environnement de la société ne se limite plus à envisager la

seule action des firmes multinationales. Tous les acteurs (citoyens, associations de consommateurs, ONG, PME, États et gouvernements, collectivités territoriales, syndicats, organismes internationaux, etc.) sont aujourd'hui amenés à s'exprimer sur le plan social et environnemental, à s'engager et à agir en conséquence. Dans ce volume, le lecteur découvrira, à différentes

échelles spatiales, les multiples modes de coopération ou de confrontation existants entre ces acteurs, leurs moyens d'action et les outils développés pour faire face à cet enjeu planétaire. Les auteurs donnent une vue d'ensemble de la responsabilité sociale des acteurs, en la replaçant dans son contexte à la fois géographique et historique et s'interrogent sur la possibilité qu'elle favorise l'émergence de nouvelles formes de régulation.

Les auteurs : S. BOUTILLIER, O. CHOUINARD, M.-H. DEPRET, D. DESBOIS, C. FOURNIER, B. GUESNIER, N. KAÏD TLILANE, M. KADRI, A. KERZABI, P. LE MASNE, G. MARTIN, C. MERLIN-BROGNIART, S. PLANTE, M.-P. SENKEL

Gouvernance. Exercices de pouvoir

(dir. S. Callens, D. Uzunidis)

n°9, 2009, L'Harmattan

La gouvernance est un terme à la mode. A multiples usages, il est adopté par plusieurs domaines des sciences sociales : économie, sociologie, politique. Il est

aussi décliné à toutes les échelles : gouvernance de l'entreprise, gouvernance démocratique, gouvernance des territoires, gouvernance mondiale, etc. La gouvernance désigne les règles, les processus et les comportements qui influencent l'exercice des pouvoirs et qui affectent particulièrement l'ouverture, l'intégration, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence d'une organisation et des « parties prenantes ». Ce volume est consacré à une enquête minutieuse sur la notion de gouvernance. D'où nous vient le terme gouvernance ? Une analyse historique et généalogique est alors nécessaire. Quelles sont les approches de la gouvernance des organisations ? Une attention particulière doit être ainsi accordée aux systèmes de pouvoir.

Les auteurs : J. ALAKTIF, C. BARREDY, J. BATAÇ, S. BOUTILLIER, P. BRACONNIER, G. CAIRE, S. CALLENS, B. CASTILLA RAMOS, L. CASTRO GONÇALVES, D. CHABAULT, P. DUEZ, R. ENNAJAR, S. MECHRI, J. TIXIER, D. UZUNIDIS, L. YACOB

Collection « L'esprit économique »

✓ **Renaud GAUCHER**

Bonheur et économie. Le capitalisme est-il soluble dans la recherche du bonheur ?

Série Krisis, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

La psychologie ajoutée à l'analyse économique traditionnelle donne lieu à l'économie du bonheur. Jusqu'où l'économie peut-elle favoriser ou compromettre le bonheur ? A quel point le capitalisme est-il soluble dans la recherche du bonheur ? Les sciences économiques devraient-elles être subordonnées à la psychologie du bonheur ? Ce livre essaie de donner des réponses à ces questions et à bien d'autres encore. Les recherches en psychologie du bonheur et plus généralement en psychologie positive ouvrent sur une meilleure connaissance du meilleur de nous-mêmes. Ces recherches commencent à infuser les sciences économiques et les sciences politiques promettant un avenir meilleur, meilleur pour chacun.

✓ **Michel ROCCA**

Le management de la performance du travail.

Bonheur des règles et tyrannie des valeurs

Série Economie et Innovation, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

« Travailler plus pour gagner plus » est un leurre. Il ne s'agit pas seulement de travailler, il s'agit avant tout de penser. Penser d'abord l'organisation du travail et son management. L'auteur propose une réflexion économique sur la performance du travail. A travers l'analyse approfondie de deux situations d'entreprise, les modèles de management appliqués aujourd'hui au travail qualifié sont passés au crible. Il apparaît que les « conventions » qui permettent d'atteindre cette performance, relèvent davantage de contextes organisationnels où l'adhésion à des valeurs prime sur l'application de règlements. De manière générale, ces contextes exigent une forte implication du salarié qui entraîne une intensification du travail, voire la mise en échec de l'individu.

✓ **Olga GARANINA**

La Russie dans l'économie mondiale

Série Le Monde en questions, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

La Russie est considérée comme un grand acteur de l'économie mondiale. Mais la crise financière et la baisse du prix du pétrole interrogent sa politique éco-

nomique. Quelles sont les évolutions majeures de l'économie de ce pays depuis le début des années 1990 ? Quels sont les perspectives et les enjeux pour les années à venir ? L'auteur s'intéresse aux facteurs économiques et politiques qui définissent la trajectoire internationale de la Russie : analyse de sa spécialisation dans les échanges internationaux de biens et capitaux, présentation des politiques menées pour faire progresser cette spécialisation fortement dominée par les exportations d'hydrocarbures, regard pertinent sur le changement des priorités dans lesquelles l'intérêt entrepreneurial supplante les comportements rentiers des années 1990. Une grande partie du livre est aussi consacrée à la structuration de la stratégie des relations internationales de la Russie à travers l'analyse de ses rapports avec trois grands cercles de partenaires que sont l'ancien espace soviétique regroupé au sein de la Communauté des États Indépendants ; l'Union européenne, premier partenaire économique de la Russie ; les États-Unis, puissance internationalement dominante sortante et la Chine montante.

✓ **Luc ROJAS**

Espionner pour innover. De l'espionnage industriel à la veille technologique au sein de l'industrie stéphanoise

Série Economie et Innovation, col. « L'esprit économique », L'Harmattan, Paris, 2009.

La société de l'information et de la communication ne date pas d'aujourd'hui. De tout temps l'information est le nerf de la guerre économique. L'industrialisation des 18^e et 19^e siècles engendre de grands bouleversements techniques. Les transferts de technologie entre les différents espaces industriels constituent le fondement de cette mutation cependant ceux-ci sont toujours précédés d'une circulation de l'information. Au sein de ces relations industrielles, la figure de « l'espion » hante l'imaginaire. Cette image romanesque bien que parfois réelle cache une réalité plus complexe obligeant les entrepreneurs à se procurer l'information nécessaire au développement de leur activité. Les industriels stéphanois comprennent rapidement cet enjeu et vont, en fonction des besoins et des secteurs, se lancer, dès le 18^e siècle, dans une course à l'information.

Le Point sur...

Système de production local et milieu innovateur

Maria LOREK

A propos du Système de production local

Par système de production local (SPL) nous entendons l'ensemble des unités de production en interaction générée par la proximité entre celles-ci, qui produisent des biens et des services et qui engendrent des revenus dont le bénéficiaire est en priorité la population locale. La notion de SPL découle des travaux marshalliens et post-marshalliens. En effet, A. Marshall explique que le SPL n'apparaît pas à un moment donné mais il se construit au fil du temps. Dans ce contexte, l'accent doit être mis sur l'histoire et les ressources géographiques locales, qui contribuent à l'émergence du système.

L'analyse d'un SPL nous conduit à considérer l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, institutions, ménages) formant une structure de plus en plus autonome et ouverte à l'extérieur, caractérisée par une identité propre. A. Marshall a étudié l'influence de la répartition géographique de l'industrie dans le développement économique. Il a mis en évidence le rôle des ressources spécifiques locales (savoir-faire, compétences scientifiques et techniques) dans la dynamique territoriale d'un milieu qui à travers les actions collectives devient de plus en plus autonome.

La systémique permet d'analyser l'état actuel de l'ensemble des entreprises mais dans une perspective historique. Le passage du principe de la hiérarchie à la réciprocité incité par le développement de l'économie de marché a permis la diversification de la production et la multiplication des PME. En effet, le SPL est fondé sur la concentration des acteurs en interaction sur le développement d'un bassin d'emploi spécialisé ainsi que sur le partage de ressources géographiquement localisées (naturelles et humaines). En même temps, il est impératif de prendre en compte le rôle de l'autorité locale dans la création de SPL qui se manifeste par la mise en place d'une politique économique localisée.

Lorsque nous étudions le SPL, deux formes d'organisation industrielle doivent être notamment mises en avant : le district industriel et le cluster. L'apparition de ces structures s'explique, selon l'approche marshallienne, par les économies d'échelle et par les économies externes générant des avantages qui peuvent bénéficier aux entreprises au sein d'une agglomération. A. Marshall est le premier qui a mis en évidence que les économies d'échelle sont non seulement internes mais aussi externes à l'entreprise. Cela permet d'expliquer la tendance des entreprises à se localiser près de ses fournisseurs, de ses clients ainsi que de ses concurrents. La construction d'un SPL permet la valorisation des ressources, une meilleure coordination des acteurs, la réduction de coûts de transaction, des externalités que génère la proximité. La proximité géographique est souvent présentée en corrélation avec les externalités. Nous découvrons alors que le rapport étroit entre la proximité géographique et les externalités peut assurer

la compétitivité de l'économie locale. Après avoir présenté les conditions nécessaires à l'émergence de ces systèmes, nous nous focalisons sur leurs particularités.

Le district industriel

La notion de district industriel est mise en avant par A. Marshall pour décrire le fonctionnement d'une agglomération d'entreprises. En effet, le district industriel est compris comme une agglomération d'un grand nombre d'unités de production (ou petits ateliers) similaires et en interaction ce qui leur permet d'obtenir un avantage sous forme d'une production à grande d'échelle. Il se caractérise par la proximité géographique entre les unités de production et la spécialisation sectorielle. Le développement de ce système dépend des mécanismes du marché, comme l'a souligné Marshall, et plus particulièrement de la concurrence entre les acteurs locaux. Par ailleurs, Becattini a expliqué que la régularité du fonctionnement de ce système productif est fondée sur des relations de marché ainsi que sur des sanctions données par la communauté locale. Il a proposé une approche socio-économique du district industriel en s'appuyant sur l'identité socio-culturelle des acteurs.

Au sein de ce système de production local, nous mettons l'accent sur le rôle de grandes entreprises industrielles en faisant référence à la théorie de la polarisation de F. Perroux. Selon lui, les grandes entreprises jouent le rôle de moteur puisqu'elles disposent des capacités qui leur permettent d'influencer le développement du reste de l'économie. Ce phénomène d'entraînement se manifeste sous forme d'un triple d'effet externe : il s'agit de flux d'échange (achats et ventes), de diffusion de gains de productivité et de l'innovation, l'investissement attaché ou poids de l'industrie motrice.

La désintégration verticale des entreprises contribue à leur spécialisation flexible au sein d'un district. Piore et Sabel ont étudié le district industriel comme un système de production flexible fondé sur des relations multilatérales et horizontales. Le passage d'un système de production de masse à un système de production flexible donne un rôle important aux PME au sein de cet ensemble. Celles-ci, étant plus flexibles et plus adaptables sont appelées à renouveler le système productif local, à créer de nouveaux emplois et à conquérir de nouveaux marchés. Ce phénomène est attribué aux renversements des hiérarchies spatiales et aux renforcements des systèmes de production locaux. En effet, les PME retrouvent une place prépondérante à côté des grandes entreprises industrielles.

Pôles de croissance et clusters

Si la croissance apparaît à l'intérieur des entreprises, comme l'a souligné Marshall, alors des entreprises assemblées sur le même lieu contribuent à l'apparition de pôles de croissance. François Perroux est le premier à expliquer que la croissance n'est plus uniquement le fruit d'une seule entreprise. Le concept de pôles de croissance retrouve son prolongement dans les travaux d'Eric Dahména qui a mis en place le concept de

sphères de développement (*industrial/development blocks*). En même temps, nous remarquons que le concept de sphère de développement a plusieurs points communs avec le concept de cluster développé par Michael Porter. E. Dahmena a mis l'accent sur la liaison entre des entreprises intégrées dans le même processus de production. Il s'est concentré essentiellement sur la diffusion de l'innovation et les flux de savoir-faire entre les entreprises géographiquement proches.

Lorsque nous parlons de cluster, il faut prendre en compte les relations de synergie émergeant entre les entreprises organisées en réseau. Le cluster peut être identifié comme une concentration géographique des entreprises spécialisées qui sont intégrées verticalement et accompagnées par des institutions spécialisées dans certains secteurs de leurs d'activités (universités, structures d'ingénierie et d'accompagnement, etc.). Le fonctionnement de ce système est fondé sur l'interaction et la connexion fonctionnelle entre les acteurs locaux qui travaillent ensemble pour produire un bien ou un service. Le cluster dépend du caractère de l'innovation, de la force de l'interconnexion des entreprises, des flux de savoirs et de technologies, de la proximité géographique, de l'infrastructure spécialisée, de la main-d'œuvre qualifiée et des institutions de soutien. En effet, ce concept apporte une nouvelle pratique à la création d'avantages concurrentiels, comme l'a précisé M. Porter, basée essentiellement sur la coopération entre les acteurs locaux ce qui permet d'accélérer le processus d'innovation. La combinaison de ces théories démontre l'importance de l'apparition et du fonctionnement du système de production local au niveau de l'organisation, de l'intégration et de la coordination.

Le milieu innovateur

Le SPL est fondé sur des relations de proximité : effets externes et effets d'agglomération. La notion de proximité nous guidera pour analyser l'*atmosphère industrielle* d'une économie locale. Nous considérons que les capacités de SPL s'inscrivent dans un rapport étroit entre la proximité géographique, la proximité organisationnelle et la proximité cognitive ce qui contribue à la construction d'un avantage comparatif sous forme de capital relationnel. Ce capital est le résultat de la création de liens (contrats) entre les acteurs locaux qui se manifeste par le flux d'informations, de connaissances, etc. En effet, le fonctionnement de ce système est assuré par la mise en place des attitudes :

coopération et synergie, confiance et réciprocité, cohésion et sens d'appartenance. L'exercice de ces rôles est possible d'une part, par la réduction de l'incertitude en mettant en place des relations (formelles et informelles) basées sur la proximité (géographique, organisationnelle et cognitive) qui peuvent rassurer l'ensemble des entreprises. Celles-ci peuvent alors devenir de plus en plus compétitives. D'autre part, les relations de proximité permettent de faciliter la coordination entre les acteurs d'une action collective ce qui favorise le phénomène de l'apprentissage collectif. Ces attitudes encouragent l'émergence d'un milieu innovateur au sein du SPL qui est un collectif d'acteurs favorable à l'innovation.

Le milieu innovateur peut être traduit comme l'ensemble des acteurs de proximité caractérisé par une régularité d'interactions ce qui les conduit à produire des externalités positives et spécifiques à l'innovation. Le fonctionnement de ce système est assuré par l'apprentissage collectif générant des attitudes qui permet aux entreprises d'être non seulement à l'écoute de leur environnement mais aussi d'être prêtes à partager de compétences, de connaissances et d'expériences pour innover. Le milieu innovateur peut être considéré comme l'incubateur de technologies puisque non seulement il utilise des technologies mais aussi les développe et par la suite les diffuse en permettant d'augmenter la compétitivité territoriale et d'attirer les nouveaux investissements. D'une part, le milieu innovateur contribue à la réalisation de profits à court terme. D'autre part, il vient à l'appui de l'ensemble des acteurs qui se mettent en réseau pour réaliser des projets de développement à long terme.

A l'intérieur du milieu innovateur, nous mettons l'accent sur l'importance de l'avantage spécifique (construit par les interactions sectorielles ou filiérisées des acteurs) qui lui permet de s'ouvrir à l'extérieur. De son côté, l'innovation est l'effet de l'interaction avec l'extérieur. Le fonctionnement du milieu innovateur est assuré par deux logiques : la première est liée à l'interaction entre des acteurs locaux et la deuxième s'attache à la dynamique de l'apprentissage collectif. Les capacités d'innovation sont le résultat de la coopération entre les acteurs locaux favorisée par la proximité et l'utilisation de ressources spécifiques géographiquement localisées. L'innovation retrouve sa place au cœur du système de production local.

Innovative Milieu

The systemic nature of the relationships which characterise an economic and social milieu explains what gives (or not) incentives to innovation. However, should we reduce innovation, product of the milieu, only to inter-individual exchanges resulting in a new productive combination? Is innovation only the result of a specific organisation of economic relations? The systemic of the milieu does not only refer to economic interactions but also takes into account the social structures which are at the origin of innovative behaviours. However, institutions (the State, local authorities) play an important role in the organisation and the evolution of socio-economic structures. In turn, the innovative milieu contributes to the innovative results of enterprises, thanks to the supply management of scientific and technical resources. The role of innovative milieu is critical in launching and strengthening of technological innovations process. The large firm or the innovative entrepreneur have more and more need of a territorial anchoring able to provide them the necessary scientific inputs and a specific context of dynamic collaboration. Innovation is an economic act whose success depends on the involvement of a large number of public and private institutions (cf. networking innovation and governance). But the heavy involvement of the public institutions has never been so explicit in the transformation of general knowledge into production knowledge; in the other words in the constitution and organization of the required means for the application of scientific knowledge to production and for capital generation.

Call for papers

Forum the Spirit of Innovation IV

** International Conference*

**“Environment, Innovation and Sustainable Development:
Towards a new technoeconomic paradigm?”
Chania (Crete, Greece) / October, 6-10, 2010**

Communication proposals should take account of the problematic of environment and innovation, with three main dimensions: economic development and innovation, the management of innovation and applied research and engineering. They should relate to the fields of economics, management, law, engineering, or be interdisciplinary. The proposals should be academic but they may also present practical experiences, in enterprises and other institutions.

Suggested themes

I. Political economy and sustainable development

I.A. Techno-economic paradigms in history, innovation and social change

I.B. Environment, new technologies and innovation

I.C. Sustainable development: world wide experiences

II. Management of innovation and sustainable development

II.A. Enterprises' management and new technologies

II.B. Strategies of enterprises and sustainable development

II.C. Public Research, commercialization of knowledge and innovative capacity

III. Sectoral approaches

Communication proposals

Communication proposals of two pages should include an abstract explaining the problematic, the method used and a bibliography. *Sessions* may be also proposed.

Send communication proposals to:

Blandine Laperche: laperche@univ-littoral.fr

George Liodakis: liod@science.tuc.gr

– Deadline for sending communication proposals: **April 9, 2010**

– Decision of the scientific committee: **June 11, 2010**

– Deadline for final papers: **September 10, 2010**

*** Séminaire International*

« Travail, capital et savoir dans la mondialisation »

Grenoble (France) / 18-19 mars 2010

Dans un contexte où la force du capital sur le travail paraît déterminante, la question des politiques et des stratégies d'appropriation entrepreneuriales mises en œuvre dans l'ensemble des pays du monde est cruciale. Quelles stratégies entrepreneuriales de localisation ? Quelles politiques d'attractivité ? Comment favoriser le maintien ou l'amélioration des conditions de travail ? Comment développer, maintenir, protéger valoriser les savoirs et compétences ? Quels rapports entre mondialisation, gouvernance d'entreprise et emploi ?

⇒ **Axes : L'économie monde aujourd'hui ; La firme mondiale et ses impacts sur les systèmes d'emploi ; Politiques d'attractivité et stratégies de localisation**

Responsables d'organisation :

Blandine Laperche : laperche@univ-littoral.fr

Imène Bécheur : imene.becheur@wesford.fr

• Deadline appel à communications : 15 novembre 2009

• Réponse du comité scientifique : 15 décembre 2009

10^{ème} Forum Annuel de la Création et de l'Innovation du Littoral (FACIL10)

**** Colloque international*

« Territoire et Entrepreneuriat »

Dunkerque (France) / 21 et 22 janvier 2010

Comment relier à un territoire un savoir capable d'identifier et de manager ses ressources propres en direction d'un dynamisme collectif au niveau de l'entrepreneuriat ? L'entrepreneuriat étant pris au sens multidimensionnel, les réponses à une telle problématique concernent, *notamment les ressources et les systèmes d'appui et d'accompagnement à la création, à la reprise ou à l'implantation d'entreprises, à l'innovation, à la mutation et au développement domestique ou international des TPE- PME-PMI.*

Axes : modèles entrepreneuriaux et de gouvernance territoriale ; pratiques d'accompagnement

Responsable d'organisation :

Gérard Dokou

Secrétariat :

Chantal Vandenbroucke :
Chantal.Vandenbroucke@univ-littoral.fr

• Deadline appel à communications : 11 septembre 2009

• Réponse du comité scientifique : 12 octobre 2009

Journal of Innovation Economics

Dynamics of Innovation
Organisation and Governance of the Firm

RNI
de boeck
number 2
2008/2

Sous la direction de
Céline Merlin-Brogniart
Marc-Hubert Depret
Pierre Le Masne

**Développement Durable
et
Responsabilité Sociale des Acteurs**

Marché & ORGANISATIONS
L'Harmattan

Sous la direction de
Fabien GRUMIAUX et Patrick MATAGNE

Le développement durable
sous le regard des sciences et de l'histoire

Volume 1
Éducation et formation

L'Harmattan

Sous la direction de
Fabien GRUMIAUX et Patrick MATAGNE

Le développement durable
sous le regard des sciences et de l'histoire

Volume 2
Politiques publiques,
utopie ou nouveau paradigme,
un concept aux références multiples,
gestion des ressources et des risques

L'Harmattan

Les Rendez-vous du Lab.RII

ANNONCES

Avec le Réseau de Recherche sur l'Innovation
– Les enjeux de l'innovation en Europe –
Palais du Luxembourg, Paris
8 juin 2009

2009 est proclamée « année de la créativité et de l'innovation » par la Commission européenne. Comment impulser de nouvelles trajectoires technologiques, de nouvelles dynamiques et stratégies économiques et des politiques innovantes, intégrant les grands enjeux environnementaux et sociaux auxquels le 21^e siècle devra faire face ? L'innovation permanente est-elle garante d'une croissance durable en Europe ?

Programme

10h : Conférence inaugurale :
"Innovation in Europe: Challenges in the Digital Era"
Douglas C. Lippoldt (OECD)

13h30 -15h : Séminaire
Développement durable, mondialisation et innovation
Invités d'honneur: James Galbraith, Danièle Linhart, Marie-Monique Robin
avec la participation d'Arte

Séminaire RRI
Innovation, Politiques Publiques et Société
Réseau de Recherche sur l'Innovation
MSH Montpellier
3-4 septembre 2009

L'innovation technologique, organisationnelle et commerciale est au cœur des préoccupations politiques à l'échelon européen, mais aussi national et régional. Ces deux journées traiteront des politiques publiques de l'innovation : comment mesurer l'innovation à l'échelle territoriale ? Les indicateurs traditionnels sont-ils adaptés ? Quelle contribution des innovations organisationnelles et sociales aux mutations économiques territoriales ?

Informations : <http://rri.univ-littoral.fr>
Contact : rri@univ-littoral.fr

Site web :

<http://rri.univ-littoral.fr>

innovations
REVUE ÉCONOMIQUE DE L'INNOVATION

Développement durable et innovation
La responsabilité de l'entreprise

de boeck
numéro 29
2008/1

Sous la direction de
Stéphane Callens,
Dimitri Uzundis

Gouvernance
Exercices de pouvoir

Marché & ORGANISATIONS
L'Harmattan

Université Mohammed V - Soussi
Institut des Études Africaines
Rabat

جامعة محمد الخامس السوسسي
معهد الدراسات الإفريقية
الرباط

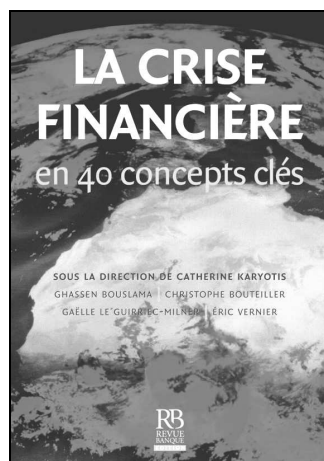
al-Maghrib al-Ifrîqi
Revue spécialisée dans le patrimoine et les études africaines

L'Afrique en mouvement

Coordination de
Mustapha MACCHI
Bassou ZAOUGA

Préface
Omar KABBAN

Numéro spécial - 2008



Rémy VOLPI

LA NÉGOCIATION
PAIN, PAIX, LIBERTÉ

S'ACHÈTE CE QUE VOUS N'AVEZ PAS
AVEC L'ARGENT QUE JE N'AI PAS
QUELLES CONDITIONS ?

Série Cliché
Collection L'esprit économique

L'Harmattan
INNOVAL